

MUSIQUE

Un point de folklore musical : *Henri Berger* et la musique hawaïenne.  
— Snobisme et radiodiffusion.

L'enregistrement phonographique a révélé au public européen le folklore des cinq parties du monde; sans que l'amateur quitte son fauteuil, il peut entendre Chinois et Argentins. Il convient de dire que beaucoup d'enregistrements sont loyaux, mais que beaucoup d'autres nous donnent une version suspecte de ces airs nationaux accommodés, comme les fruits de la terre dans les « palaces », à une sauce harmonique propre à satisfaire à la fois l'occidental et l'oriental, l'Américain et le Français. Le besoin de « truquer » est si bien enfoncé dans l'esprit des hommes qu'on a publié un « réveil des oiseaux », enregistré avec grand soin, mais qui faisait accompagner la voix du rossignol par le violoncelle en sourdine. Ayant entendu cela, Roméo ne reconnaîtrait plus le rossignol de l'alouette, et compromettrait Juliette.

Cependant il est bien sûr que le folklore musical emprunte souvent à la musique savante, à la musique écrite, des airs qu'il déforme et transforme : nous retrouvons dans nos vieilles chansons de province du plain-chant et des madrigaux de la Renaissance, même des fragments d'opéras, mais adaptés à de nouvelles paroles, mais ralentis ou accélérés, remaniés si bien qu'il devient difficile, parfois, de les reconnaître. En passant d'une province à l'autre, les soldats de l'ancienne France ont amené tout un bagage de chansons qui se sont implantées pour ainsi dire sur un nouveau terroir et qui en ont pris le goût.

En écoutant un soir certains disques hawaïens — mis à la mode il y a quelques années, lorsque nous avons subi l'assaut de cette grande vague de snobisme exotique — je songais à ces échanges, à ces greffes. On m'affirma que cette musique que j'entendais était authentiquement hawaïenne, et j'avouai mon scepticisme : il me semblait, sans qu'il me fût d'ailleurs possible de dire avec précision pourquoi (l'audition d'un disque n'est qu'une sensation fugitive), que cette musique-là sentait bien trop l'Europe pour être vraiment polynésienne. Et voici qu'à cinq ou six ans d'intervalle, M. Auguste de Villèle veut bien me communiquer deux coupures de jour-

naux hawaïens que lui fait tenir une de ses compatriotes de l'île de la Réunion, Mrs. W.-J. Hartung, née Sophie de la Nux, petite-fille de Leconte de Lisle. La première est un article de l'*Honolulu Advertiser*, du 7 novembre 1929, sur la mort d'**Henri Berger**, survenue peu auparavant. Elle dit : « Par la mort d'**Henri Berger** disparaît l'homme à qui l'on doit plus qu'à tout autre, l'image sous laquelle on aime ordinairement à se représenter Honolulu. C'est **Henri Berger**, en effet, qui créa la coutume hawaïenne d'accueillir les voyageurs à leur arrivée par des chants et de les accompagner de même au moment du départ. Et s'il n'inventa pas, au sens exact du mot, la **musique hawaïenne**, telle que nous l'entendons aujourd'hui dans l'île, du moins fut-ce bien lui qui en fixa les caractères et les conserva.

Berger vint à Hawaï en 1872, invité par le roi Ramehameha V, qui, charmé par la musique qu'il avait entendue à bord d'un navire autrichien dans le port d'Honolulu, décida qu'il fallait à la majesté royale un orchestre semblable à celui qui lui avait donné tant de plaisir. Le roi Ramehameha envoya donc un courrier à son cousin l'Empereur d'Allemagne Guillaume I<sup>er</sup>; et celui-ci expédia Henri Berger, musicien d'un âge assez jeune pour que l'aventure le séduisît, mais qui était déjà vétéran de trois guerres, et qui avait dirigé une musique militaire prussienne à l'entrée dans Paris, en 1871.

Berger trouva dans l'île une race dépourvue de culture musicale au sens européen du mot, mais dont les dons naturels étaient réels. La musique autochtone ne se composait que de danses et de chants accompagnés par le tambour et la flûte. Les missionnaires avaient introduit, avec la religion, des hymnes. Ces deux influences, l'une indigène, l'autre importée, se font sentir dans les rares chants populaire hawaïens qui ont survécu. Les Portugais des Açores, ces tziganes de la mer, apportèrent la guitare que les hawaïens transformèrent pour en faire l'ukulélé, la guitare à cordes d'acier.

Berger n'adopta pas facilement l'ukulélé, mais il reconnut immédiatement l'étrange charme de la musique indigène. Il sentit les dangers qui la menaçaient et dont le premier était de l'écraser sous la musique européenne qu'il avait cependant mission d'introduire dans les îles, et il s'imposa la tâche de noter et de préserver tout ce qu'il pourrait recueillir du folklore musical hawaïen. La tâche était malaisée et il fallut que Berger inventât d'abord un vocabulaire qui lui permit de se faire comprendre quand il s'agi-

enseigner à lire la notation musicale, puis à jouer des instruments européens, car le roi exigea que son orchestre fût constitué de hawaïens authentiques, et pendant les quarante-cinq ans que Berger passa dans l'île sous quatre rois successifs, puis sous la République et enfin sous le gouvernement des Etat-Unis, on assure que Berger n'employa jamais que douze musiciens étrangers.

A sa mort, survenue à l'âge de 85 ans, il a été salué comme le père de la musique hawaïenne, cette musique inséparable dans l'imagination populaire du « paradis du Pacifique ».

Le second article a été publié par *The Honolulu Star Bulletin* du 15 octobre 1929. Il est lyrique, mais répète à peu près le premier :

Le corps usé d'Henri Berger, dit-il, repose en paix, mais son âme vaillante continue sa marche au son de la musique qu'il a contribué à rendre immortelle.

Il prend sa juste place parmi les fondateurs d'Hawaï : les uns ont taillé les pierres et les ont assemblées; d'autres, dans de lointaines plantations sucrières, dans les champs et les manufactures de conserves d'ananas, d'autres encore, ont navigué, construit des routes, bâti des usines; d'autres ont gouverné. Mais Henri Berger a triomphé dans le domaine de la musique et de l'organisation musicale. Il vint à Hawaï il y a cinquante-sept ans et il est juste de dire que depuis ce jour lointain, pas une heure de sa vie ne s'est écoulée sans qu'il songe à la musique hawaïenne. Le nombre de ses compositions n'est pas exactement connu, mais *il est certain que ses adaptations se chiffrent par centaines. Et ses élèves sont encore plus nombreux.* Pendant plus d'un demi-siècle, toute une armée de jeunes gens qui devinrent des hommes a passé sous sa baguette de chef, et prit place ensuite dans les orchestres de l'île.

Dans les premiers temps, il crut nécessaire de les initier aux instruments européens, et il employa toute sa patience à leur inculquer le sens de la mesure, la connaissance de l'harmonie, la technique de leurs instruments. Et d'année en année il grossit ses recueils de folklore, et *il s'en servit pour écrire des chefs-d'œuvre fascinants.* Quand l'âge l'obligea d'abandonner ses fonctions de chef de l'orchestre municipal d'Honolulu, il ne se désintéressa point cependant de la musique : il se consacra aux orchestres d'enfants. *Beaucoup de musique hawaïenne jouée actuellement dans le monde est l'œuvre du capitaine Berger.* C'est là le don qu'il a fait à Hawaï, et ce don le range au nombre des bienfaiteurs illustres d'Hawaï.

Dans l'autre royaume où il passe, sans doute conduit-il encore un orchestre...

Faut-il entendre par cette phrase finale qu'au delà de la tombe, Henri Berger continue son œuvre? Sans doute : la musique hawaïenne que nous continuons d'entendre est, le rédacteur de *The Honolulu Star Bulletin* le déclare, de la musique d'Henri Berger, de la musique non point tout à fait *made in Germany*, mais *made by a German...* Je l'aurais parié...

## §

Le printemps dernier, on a pu lire dans le « courrier radio-phonique » d'un grand quotidien ces quelques lignes :

L'Opéra donne *Les Maîtres Chanteurs* sous la direction de M. Furtwaengler. N'y aurait-il pas lieu de diffuser l'œuvre wagnérienne interprétée exceptionnellement par de grands artistes?

Cet *exceptionnellement* fait rêver. Il est certain que la présence au pupitre de l'Opéra d'un chef d'orchestre allemand et, sur le plateau, d'artistes allemands, est exceptionnelle. Mais la phrase — intentionnellement, on n'en peut douter — est construite de telle sorte que la valeur des interprètes wagnériens « ordinaires » de notre Opéra semble niée, puisque les « grands artistes » — entendez les artistes étrangers — ne paraissent qu'exceptionnellement à l'Opéra.

Le malheur, c'est que l'on crée avec de semblables sornettes un état d'esprit, un courant de **snobisme** absurde qui peuple les salles dès que paraît sur l'affiche un nom étranger, et qui les vide quand jouent les artistes « ordinaires ».

Loin de moi la pensée de nier la très haute valeur des artistes dont on vantait ce jour-là l'*exceptionnelle* valeur. Mais je souhaiterais que M. Philippe Gaubert, escorté de la troupe de l'Opéra, allât aussi à Berlin présenter *Œdipe*, *Ariane et Barbe Bleue*, *la Damnation de Faust* et que la presse allemande l'accueillît tout de même que la presse parisienne accueille les musiciens étrangers à Paris...

RENÉ DUMESNIL.

### BIBLIOTHÈQUES

**Le développement des bibliothèques publiques.** — C'est en novembre 1904 qu'Eugène Morel a donné au *Mercure*, sous cette rubrique, sa première chronique avec le titre *Le public*